

La statistique dans la cité n° 44 - avril 2025

Sommaire du n°44 – avril 2025

Éditorial :

Méthodes :

- *Un nouveau système de comptabilité nationale des Nations-Unies, le SCN 2025*
- *Le Rapport mondial 2024 sur le bonheur en débat*
- *Le Rapport 2025 sur l'indice de liberté académique a été publié le 13 mars 2025*

Vie des institutions :

- *Le système statistique fédéral américain est-il en danger ?*

Humeur - Courrier des lecteurs

Nous avons lu...

Annonces

Vie du groupe

Tous les numéros de l'infolettre sont téléchargeables sur le site du groupe SEP ([cliquez ICI](#))

Éditorial

Au début de ce printemps 2025, nous ne pouvons que constater que la statistique n'est pas épargnée par l'incertitude géopolitique mondiale et ses conséquences néfastes sur la production de connaissances. La crise n'est certes pas nouvelle, mais elle s'est considérablement aggravée depuis l'installation en janvier d'une nouvelle administration à la Maison Blanche. La vitesse, le type et le nombre d'attaques contre les universités et les centres de recherche américains, ainsi que les réductions ou suppressions de crédits et de postes qu'ils subissent, sont sans précédent. Du fait du poids des États-Unis dans la recherche au niveau mondial, les conséquences pourraient être très importantes pour l'ensemble des pays de la planète.

Le mouvement *Stand Up for Science* initié aux États-Unis pour défendre les libertés académiques et la recherche et mobiliser l'opinion publique a été relayé dans de très nombreux pays. En France, un *Collectif Stand Up for Science France* a été installé début mars et est soutenu par de très nombreuses associations ou sociétés savantes parmi lesquelles, bien entendu, notre *Société Française de Statistique* (SFdS). Ce collectif a publié une [tribune dans le journal Libération du 20 mars](#) sous le titre « *Quelles résistances déployer face aux crises planétaires et à l'attaque des sciences comme savoirs communs ?* » ; les lecteurs de *La Statistique dans la cité* peuvent signer cette tribune. Le collectif a aussi appelé à deux manifestations les 7 mars et 4 avril pour visibiliser les attaques contre les sciences et la liberté académique et défendre la démocratie, l'accès aux savoirs, leur diffusion et leur indépendance. Le supplément *Sciences et Médecine* du journal *Le Monde* daté du mercredi 16 avril 2025 consacre une double page aux conséquences de ces attaques au niveau international et en France sous le titre « *La politique antiscience de Trump affecte toute la planète* ».

On trouvera dans ce numéro deux articles qui viennent en contrepoint de ce mouvement. Un article concerne plus spécifiquement notre Groupe *Statistique et Enjeux Publics* et décrit les attaques menées contre le système statistique public américain. Un autre article porte sur la publication annuelle de l'indice de liberté académique le 13 mars 2025.

La rédaction sera toujours heureuse des critiques et suggestions qu'elle recevra et invite ses lecteurs

à réagir au contenu de ses lettres et à lui signaler les informations susceptibles d'intéresser notre communauté. Cet appel s'adresse à tous les statisticiens, qu'ils appartiennent ou non au système statistique public, mais aussi à tous ceux qui, sans être statisticiens, partagent notre objectif.

N'hésitez donc pas à nous écrire à l'adresse sep@sfds.asso.fr.

Méthodes

Un nouveau système de comptabilité nationale des Nations-Unies, le SCN 2025

Au cours de la 56e réunion de la Commission de statistique des Nations-Unies qui s'est tenu à New York du 4 au 7 mars 2025, a été adopté un nouveau Système de comptabilité nationale, le SCN 2025, 17 ans après le SCN 2008. Comme pour ses versions précédentes, cette nouvelle version du SCN a été préparée par un groupe de travail inter-sécrétariat (dont sont notamment membres la Division de statistiques des Nations Unies, le FMI, la Banque mondiale et Eurostat) qui a présenté [son rapport](#) à la réunion de la Commission.

Une des principales innovations du SCN 2025 est la prise en compte des questions relatives à la numérisation, à la soutenabilité environnementale, au bien-être et à la durabilité. Trois nouveaux chapitres ont été introduits à cet effet, avec notamment les innovations suivantes : l'évaluation des ressources naturelles et le partage de la propriété des ressources naturelles entre administrations publiques et entreprises exploitantes ; coûts d'épuisement des ressources naturelles (pris en compte dans le produit intérieur net) ; les crypto-actifs ; le calcul du taux de rendement du capital dans l'estimation de la production non marchande. Les questions relatives au bien-être et à la durabilité sont en effet devenues beaucoup plus importantes dans les discussions sur le rôle et la composition des comptes nationaux, y compris ce que le SCN mesure ou, plus important encore, ce qu'il ne mesure pas.

Le Rapport mondial 2024 sur le bonheur en débat

La *Statistique dans la Cité* avait publié un article dans son n° 39 il y a un an sur le Rapport mondial 2023 sur le bonheur ⁽¹⁾. Il s'agit d'un rapport annuel préparé par le [Réseau de solutions pour un développement durable](#) des Nations Unies avec le concours du Centre de recherche sur le bien-être (Wellbeing Research Centre) de l'Université d'Oxford et de Gallup.

Comme tous les ans le 20 mars ⁽²⁾, un nouveau rapport a été publié. Comme en 2023, parmi les dix pays ayant le meilleur score, on trouve les cinq pays nordiques, la Finlande étant en tête du classement. Par rapport aux années précédentes, le rang de la France semble en net recul, passant de la 21e place en 2022 à la 27e place en 2023 et à la 33e en 2024.

Dans une [chronique parue dans Le Point le 20 mars](#), Yascha Mounk, professeur de politique internationale à l'université Johns-Hopkins, apporte une vue pour le moins critique de ce Rapport. Annonçant dans le titre de son article « une arnaque statistique », Y. Mounk, présente les éléments qui étayaient son scepticisme : il indique que le classement des pays figurant dans le rapport se base sur un indice uniquement bâti à partir des réponses à une seule question, posée de surcroît à des échantillons d'habitants très limités dans chaque pays. La question demande aux sondés d'évaluer leur position, sur une échelle de 0 à 10 (dite [échelle de Cantril](#)), vis-à-vis de ce qui serait pour eux « la meilleure vie possible ». C'est à partir de ce seul indice qu'est construit le classement des pays, largement repris dans la presse. Y. Mounk estime que l'on est loin d'une démarche scientifique reposant sur plusieurs indicateurs, objectifs et subjectifs, comme on s'y attendrait de la part d'un rapport publié par des organismes faisant référence. Selon lui, ce n'est pas le bonheur qui est exploré, mais « la satisfaction de vie autodéclarée », notion nettement moins glamour pour attirer l'attention des médias. Il omet toutefois de dire que le Rapport ne se contente pas de commenter le résultat brut de la question posée, mais que, bien au contraire, il se base essentiellement sur la recherche de corrélations avec six autres indicateurs : le PIB par habitant, le soutien social ⁽³⁾, l'espérance de vie en bonne santé, la liberté dans les choix de vie de l'individu, la générosité perçue et le niveau de corruption perçue ⁽⁴⁾.

De très nombreux papiers sont régulièrement proposés par des centres de recherche universitaires ⁽⁵⁾ ou même par des institutions telles que l'OCDE qui s'efforce de [mesurer régulièrement le bien-être et le progrès](#) ; ces travaux conduisent à des classements parfois sensiblement différents de celui publié dans le Rapport mondial sur le bonheur.

Plus largement, Y. Mounk souligne la réelle difficulté de remplacer des indicateurs éprouvés, comme

le PIB, par d'autres cherchant à englober la notion complexe qu'est le bonheur. Mais il convient de noter que ce type d'investigations a aussi pour intérêt de montrer les limites du PIB pour analyser correctement les évolutions économiques et sociales de notre société, comme l'avait fait Amartya Sen à la fin des années 1990 avec l'[indice du développement humain \(IDH\)](#). Comme l'indique l'OCDE dans sa présentation de la mesure du bien-être, s'il est vrai que le PIB est un instrument éprouvé de mesure de la production économique, il ne nous dit pas si globalement la vie s'améliore et pour qui.

(1) *L'équipe de rédacteurs du Rapport est coordonnée par Jeffrey Sachs, directeur du Centre pour le développement durable à l'Université Columbia.*

(2) *Le 20 mars a été proclamé [Journée internationale du bonheur et du bien-être](#) par l'Assemblée générale des NU du 12 juillet 2012.*

(3) *Le soutien social est un concept utilisé en psychologie dans lequel un individu reçoit de son environnement social l'information qu'il est aimé, estimé, valorisé et qu'il appartient à un réseau de communication au sein duquel les individus sont soumis à des obligations mutuelles.*

(4) *On consultera avec intérêt à ce sujet l'annexe statistique du Rapport.*

(5) *Par exemple, Y. Mounk cite dans sa chronique [les travaux de deux économistes anglais](#), David Blanchflower et Alex Bryson, qui donnent en effet des résultats très différents.*

Le Rapport 2025 sur l'indice de liberté académique a été publié le 13 mars 2025

Comme chaque année, le Rapport 2025 sur cet indice a été publié le 13 mars 2025 par l'Université Friedrich-Alexander d'Erlangen-Nuremberg. Il a notamment été présenté dans le supplément *Sciences et Médecine* du quotidien *Le Monde* daté du mercredi 19 mars 2025 dans un dossier intitulé *Des scientifiques moins libres et autonomes*. L'[indice de liberté académique](#) est publié chaque année. C'est un indice synthétique, bâti sur le modèle de l'IDH (indice du développement humain). Cet indice va de 0 (liberté absente) à 1 (liberté totale) ; il est bâti à partir de cinq critères évalués annuellement dans 179 pays par 2 300 experts : la liberté de recherche et d'enseignement, la liberté d'échange et de diffusion universitaires, la liberté d'expression académique et culturelle, l'autonomie institutionnelle des universités et l'intégrité des campus. 34 pays ont vu leur indice substantiellement baisser (parmi lesquels les États-Unis, l'Argentine, la Géorgie, la Finlande ou Israël) alors que seuls huit pays l'ont vu augmenter.

L'incertitude géopolitique mondiale et ses conséquences néfastes sur la production de connaissances scientifiques se lisent dès l'introduction du rapport. Le rapport pointe du doigt le succès électoral des partis dits populistes comme un facteur potentiel de déclin de la liberté académique. Pour approfondir ce phénomène, le rapport s'intéresse à trois cas illustratifs : l'Argentine où Javier Milei attaque les universitaires, la Pologne où la liberté académique s'est améliorée avec la mise en place du gouvernement de Donald Tusk, et les États-Unis où son déclin s'inscrit dans une période longue qui a débuté antérieurement au premier mandat de Donald Trump.

Les pays de l'espace économique européen (à l'exception de la Hongrie), le Canada, l'Australie, la Nouvelle Zélande, mais aussi l'Afrique du Sud, le Kenya et le Nigéria obtiennent un indice jugé élevé (supérieur à 0,8) ; les États-Unis n'obtiennent qu'un score de 0,65 (contre 0,69 dans le rapport 2023). Mais doit-on s'étonner qu'on trouve parmi les pays ayant un indice jugé faible (inférieur à 0,2) l'Iran, la Russie, la Turquie, mais aussi la Chine, malgré le nombre impressionnant de publications scientifiques éditées dans ce pays, nombre supérieur à celui des États-Unis.

Vie des institutions

Le système statistique fédéral américain est-il en danger ?

Cette rubrique risque fort, hélas, de devenir un feuilleton qui a démarré dans le précédent numéro de *La Statistique dans la cité* (numéro 43 – février 2025). Au moment de boucler ce numéro, la rédaction venait d'apprendre qu'une très grande majorité des contrats du personnel du *National Center for Education Statistics* ⁽⁶⁾ (NCES) venaient d'être résiliés le 24 février ; sa commissaire, Peggy Carr, a été mise en congé administratif.

Depuis, de très nombreuses autres attaques contre le système statistique fédéral ont été rapportées par l'*American Statistical Association* (ASA) ; on peut notamment citer :

- L'*Office of Research, Evaluation, and Statistics* (ORES), l'agence statistique fédérale de la *Social Security Administration*, a vu ses effectifs réduits d'environ 80 à 40 personnes et sera probablement transféré sous la direction du Bureau du directeur de l'information, qui est un poste nommé politiquement.

- Les deux comités consultatifs du Bureau of Labor Statistics (BLS), le Comité consultatif des utilisateurs de données et le Comité consultatif technique, ont été dissous le 19 mars.
- Le gel le 17 mars des embauches fédérales interrompt au moins trois recensements locaux pour les communautés ayant connu une croissance rapide depuis 2020.
- Les premières estimations des pertes d'effectifs dans les agences statistiques commencent à émerger. D'après des sources proches des agences, l'ASA estime que certaines d'entre elles ont perdu 10 % de leurs effectifs suite aux interventions du DOGE (*Department of Government Efficiency*) piloté par Elon Musk : licenciement d'employés en période d'essai, offre de départ anticipé, départs à la retraite anticipés
- Le Comité consultatif fédéral des statistiques économiques, le Comité consultatif du *Bureau of Economic Analysis* (BEA), le Comité consultatif scientifique du recensement, le Comité consultatif national et le Comité consultatif du recensement de 2030 ont été dissous le 4 mars.

(6) *Le NCES est le service statistique du ministère de l'éducation (Department of Education) des États-Unis.*

Humeur - Courrier des lecteurs

L'auteur de ces lignes a quitté le système statistique public depuis bien longtemps, mais il reste un visiteur assidu du site Web de l'Insee et un grand consommateur des données qui y sont publiées. Les entreprises privées sont en effet très demandeuses de données de cadrage, produites de manière homogène sur longue période, comme seul l'Insee les fournit en France.

Cet attachement, à la fois rationnel (combinés à des données d'enquêtes ad hoc, les chiffres de l'Insee apportent une plus-value inestimable) et sentimental, doit surmonter parfois un certain agacement. Passe encore que le moteur de recherche du site de l'Insee amène bien souvent à mille « résultats pertinents », dans un ordre qui semble régi par une divinité capricieuse. Au moins, dans ce cas, Google propose une alternative efficace. Mais, dans d'autres cas, l'utilisateur se retrouve sans alternative.

A la recherche de données de référence sur les cadres du secteur privé, celles de l'enquête Emploi semblaient parfaitement indiquées. Las. Le fichier détail de l'enquête emploi en continu propose une variable d'âge en six tranches, dont 25-49 ans et 50-64 ans. Donc, en fait, deux tranches d'âge pour la population active. Autant dire que, pour une grande majorité d'analyses, ce fichier ne sert à rien.

Venant sur le site de l'Insee au moins une fois par mois, voire plus souvent, l'auteur de ce billet d'humeur a toujours regretté qu'on ne lui propose pas de faire partie d'un « Club des utilisateurs » qui pourraient ainsi dire tout le bien qu'ils pensent de la production statistique publique mais aussi partager leurs quelques frustrations.

Nous avons lu...

L'Autorité de la statistique publique (ASP) a publié son rapport annuel 2024

L'Autorité de la statistique publique rappelle dans son [rapport annuel 2024](#) publié le 19 mars 2025 que le service statistique public (SSP) a été amené durant cet exercice à décrire et analyser une conjoncture économique marquée par le reflux de l'inflation, mais aussi par de fortes incertitudes liées à la situation politique et économique internationale, à l'instabilité gouvernementale et au vote retardé des lois de finances et de financement de la sécurité sociale. Il a aussi mis en œuvre des travaux statistiques inédits sur les pratiques sportives et sur l'évaluation de leurs retombées économiques et sociales à l'occasion des Jeux olympiques et paralympiques organisés en France à l'été 2024.

Le SSP, qui a centré ses analyses sur des questions économiques structurelles, a par ailleurs proposé une série d'apports nouveaux visant à éclairer des préoccupations sociales ou des enjeux sociétaux de premier plan et s'est mis en capacité de produire des informations améliorées sur des problématiques centrales : les comptes nationaux, diffusés pour la première fois en base 2020, ou l'estimation des populations communales « de référence » dans le recensement de la population.

L'Autorité de la statistique publique signale par ailleurs l'importance des instances qui participent à la gouvernance du système statistique public, le Conseil national de l'information Statistique (Cnis) et, notamment, au sein du Cnis la Commission nationale d'évaluation du recensement de la population (Cnerp) qui assure un travail de concertation indispensable. L'ASP souhaite en outre que le « modèle économique » d'accès des chercheurs aux données statistiques, via le Comité du secret statistique

(CSS) et le Centre d'accès sécurisé aux données (CASD), fasse l'objet d'une réflexion renouvelée, car certaines équipes de recherche se heurtent à des difficultés dans l'accès aux micro-données à des fins d'étude et de recherche.

Enfin l'ASP réaffirme aussi la nécessité de ne pas laisser prospérer des remises en causes non argumentées de résultats statistiques majeurs établis dans le respect du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne.

Un article de François Ecalle dans Variances le 12 février 2025

La question de la soutenabilité à moyen et long terme du régime des retraites revient de manière récurrente dans le débat public. Ce débat est le plus souvent alimenté par des chiffres franco-français. Les règles régissant les régimes de retraite sont en effet diverses et difficiles à comparer. Il faut d'autant plus saluer l'[article de François Ecalle](#), initialement publié sur le site Fipeco et repris par Variances le 13 février 2025.

Cet article compare le système français à celui de grands pays de l'OCDE, sur des métriques simples et homogènes, en particulier : la part des dépenses publiques et privées dans le PIB, l'âge effectif moyen de sortie du marché du travail, les niveaux de vie des retraités.

Il en ressort que, même en tenant compte des systèmes de retraite privés, la France est n°2 en termes de ratio dépenses de retraite sur PIB parmi les pays de l'OCDE (derrière l'Italie). Cela se traduit assez naturellement par un niveau de vie des retraités par rapport à la population en moyenne plus élevé et un âge de départ parmi les plus bas (et même, le plus bas pour les hommes, celui pour les femmes étant plus bas en Belgique, Espagne et Italie).

L'article en conclut prudemment que les règles de calcul des retraites « ne semblent pas moins généreuses en France ». Le lecteur ne peut que se demander comment cette exception française pourra survivre aux contraintes financières nouvelles qui vont peser sur toutes les économies de l'OCDE dans les années qui viennent.

Annonces

Une journée de rencontre sur les appariements de données individuelles est organisée par le Conseil national de l'information statistique (Cnis) le mercredi 28 mai 2025 au Centre de Conférences Pierre Mendès-France des ministères en charge de l'économie et des finances, qui permettent d'accroître l'information disponible en mettant en relation des données provenant de sources différentes. Cette rencontre fait suite à celle de janvier 2022, qui avait illustré à quel point les appariements de données individuelles étaient un sujet d'avenir pour la statistique publique et présenté les dispositifs à l'œuvre ou en projet, pour aborder les enjeux qu'ils soulèvent. On peut consulter [le programme de cette journée et les modalités d'inscription](#) sur le site du Cnis.

Un appel à candidature a été lancé par le Groupe Enquêtes de la SFdS à l'occasion de la 4e édition du Prix Jean-Claude Deville créé en sa mémoire pour rappeler notamment ses recherches en théorie des sondages. Ce Prix vise à développer la recherche et l'innovation en matière de statistique d'enquête ; cette 4e édition récompensera un statisticien ou une statisticienne francophone d'un pays en développement ayant produit dans les deux années précédant la date limite de dépôt du dossier un article dans une revue statistique ou un rapport publié par un institut compétent en statistique. Pour cette quatrième édition, le prix d'un montant de 1 000 euros sera remis lors du 14e Colloque francophone sur les Sondages qui se déroulera au printemps 2026 en France. Les personnes souhaitant candidater peuvent consulter le règlement du Prix, disponible [en cliquant ici](#).

Vie du groupe

Depuis la parution du précédent numéro de *La statistique dans la cité*, deux Cafés de la statistique ont été organisés au Café du Pont-Neuf, le mardi 11 mars où Yannick L'Horty, professeur d'économie à l'Université Gustave Eiffel, directeur du projet du CNRS Théorie et Évaluation des Politiques Publiques et de l'Observatoire National des Discriminations et de l'Égalité dans le Supérieur, a présenté le testing, une expérimentation pour mesurer les discriminations et évaluer les politiques publiques et le mardi 8 avril où le thème de l'économie de guerre a été débattu avec Julien Malizard, titulaire de chaire à l'Institut des Hautes Études de la Défense Nationale (IHEDN).

Le prochain Café aura lieu le mardi 20 mai 2025 avec pour thème les déserts médicaux présenté par

Guillaume Chevillard, de l'Institut de recherche et documentation en économie de la santé (Irdes). Le mercredi 4 juin 2025, un Café se tiendra pendant les Journées de Statistique à Marseille sur le thème de la qualité de vie dans les territoires.

Rappelons que les [vidéos des exposés introductifs des Cafés et les documents de présentations](#) sont accessibles sur le site de la SFdS.

Les Cafés Lyonnais de la statistique poursuivent leurs activités au Café de la Cloche avec notamment l'organisation le mardi 18 mars 2025 d'un Café sur le surtourisme où sont intervenus Victor Anduze et Paulo Meliani de l'École Nationale des Travaux Publics de l'État (ENTPE).

Responsable de l'infolettre : Antoine Moreau, président du groupe SEP

Rédacteur en chef : Jean-Louis Bodin

Webmestre : Érik Zolotoukhine